



## preavis d'une ehpad doit on le régler dans un cas particulier

Par **SL**, le **07/03/2019** à **11:34**

Bonjour,

Je suis mandataire judiciaire et j'ai une dame de 93 ans qui du CHU a été en ehpad. Elle a fugué a plusieurs reprises et l'ehpad l'a retourné au CHU en invoquant que le traitement n'était pas adapté.

Le CHU l'a garde et la transfert vers une ehpad avec un seceur securisé. De ce fait la première ehpad réclame un mois de préavis. A t-elle le droit du fait qu'elle n'a pas de secteur fermé et n'est pas en mesure de l'accueillir ?

Elle défend sa cause en disant qu'elle n'a pas refusé son retour avec un traitement adapté !

Cordialement

Sandrine

MJPM